

18 Jul 2024 -09:07

Augmentation du nombre d'accidents liés aux produits de traitement de l'eau de piscine

L'été est synonyme de détente au bord de la piscine, mais ne laissez pas les produits de piscine gâcher votre plaisir.

Le nombre de piscines privées est en hausse, mais malheureusement, le nombre d'accidents liés à l'utilisation de produits de piscine augmente également. Le SPF Santé publique s'efforce de réduire ces risques en promouvant une utilisation responsable de ces produits. Il s'agit principalement de produits à base de chlore (par exemple, des pastilles ou des granulés de chlore) pour la désinfection de la piscine, et des régulateurs du pH de l'eau. Ce sont tous des produits dangereux qui doivent être utilisés avec précaution.

Le nombre d'appels au Centre Antipoison pour des produits à base de chlore a augmenté ces dernières années. En 2018, le Centre Antipoison a enregistré 184 appels impliquant 225 victimes. En 2020, année de la pandémie, il y a eu 218 appels avec 223 victimes. Ce chiffre a encore augmenté en 2023 pour atteindre 253 appels et 284 victimes. Les enfants en sont souvent les victimes : 79 enfants ont été touchés en 2018, et 113 en 2023. Pour environ 12 % des victimes, une observation ou un traitement à l'hôpital est recommandé en raison de la gravité des symptômes ou du risque sérieux pour la personne, comme une sensibilité aux irritations des voies respiratoires.

Les incidents les plus courants sont l'inhalation de vapeur de chlore, un enfant qui croque dans un comprimé de chlore, des éclaboussures de chlore liquide sur la peau ou dans les yeux, un mauvais mélange de produits et la consommation d'un produit versé dans une bouteille de soda ou d'eau.

Attention au dégagement de chlore gazeux

Les produits à base de chlore (granulés de chlore, Javel) peuvent provoquer la formation de chlore gazeux très irritant, par exemple lorsque des comprimés de chlore, qui doivent être conservés au sec, entrent en contact avec de l'humidité. Les vapeurs de chlores peuvent également se former soudainement lorsqu'un produit chloré est combiné à des acides (par exemple, vinaigre, acide chlorhydrique ou un autre régulateur de pH) : c'est l'une des principales raisons pour lesquelles vous ne devez pas mélanger des produits à base de chlore avec d'autres produits.

L'inhalation ponctuel de chlore gazeux peut provoquer une irritation de la gorge et des voies respiratoires. En cas d'exposition prolongée ou si la personne concernée est allergique ou asthmatique, des problèmes respiratoires plus graves peuvent survenir, tels que des douleurs thoraciques ou des difficultés respiratoires, nécessitant parfois une hospitalisation.

Prévenir vaut mieux que guérir

Voici quelques conseils pour éviter de nombreuses situations dangereuses :

- Assurez-vous que les enfants restent à l'écart lorsque vous utilisez des produits dangereux. Conservez les produits hors de leur portée.
- Respectez la bonne dose. Ne cédez pas à la tentation d'en utiliser plus pour obtenir un effet plus rapide : le produit n'agira pas mieux.
- Ne mélangez pas les produits chlorés avec d'autres produits. Combiné à des acides, ils libèrent du chlore gazeux très irritant.
- Avant d'utiliser un produit, mettez les équipements de protection indiqués sur l'étiquette, comme des lunettes de sécurité pour protéger vos yeux des éclaboussures ou des gants pour protéger vos mains.
- Conservez les produits dans leur emballage d'origine. Ne versez pas les restes ou le produit dans une autre bouteille. Les accidents surviennent souvent avec des produits transférés.

Notre conseil d'expert : lisez l'étiquette et suivez attentivement le mode d'emploi. Vous vous protégerez ainsi que votre entourage, et le produit fonctionnera correctement de surcroît.

Usage raisonné

Sur le site web lireavantutilisation.be, vous trouverez encore plus de conseils pour utiliser les produits ménagers en toute sécurité. Le site web du [Centre Antipoison](#) fournit plus d'explications et de conseils pour éviter les accidents avec les produits de piscine.

Les produits à base de chlore pour la désinfection de l'eau des piscines sont classés parmi les biocides. Ces produits chimiques servent à repousser, rendre inoffensifs ou détruire les organismes indésirables. Leur utilisation peut comporter des risques pour notre santé et pour l'environnement. Le [Plan Fédéral de Réduction des Biocides](#) a pour but la réduction des risques des produits biocides, entre autres via la sensibilisation des utilisateurs et la promotion d'usage raisonné.

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et
Environnement
Avenue Galilée, 5 bte 2
1210 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.health.belgium.be>

Justine Cerise
Porte-parole (FR)
+32 (0)499 27 40 30
+32 (0)2 524 99 13
justine.cerise@health.fgov.be

Annelies Wynant
Porte-parole (NL)
+32 2 524 97 38
+32 485 73 44 05
annelies.wynant@health.fgov.be